

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE HAND CORPORATION » en abrégé « DHC »

Siège Abidjan Koumassi remblais, Lot 982, Ilot 75

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE HAND CORPORATION » en abrégé « DHC »

Objet : Réalisation des travaux d'électricité HT,MT,BT, Vente de matériels électriques, informatiques, Divers .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Koumassi remblais, Lot 982, Ilot 75

Dirigeant(s) M KINIMO ETTIEN JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00651 du 22/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09235/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

